

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

=====
MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

=====
DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

=====
DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE
=====

64/173 du 17/02/84
DECRET N° /MTPS/DGTFP/DFP-21035

portant ~~reclassement~~ et nomination de
Madame NSOUNGHA née MAMBOU Jacqueline,
assistante sociale de 8° échelon des
cadres des Services Sociaux (Service
Social).

=====
LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,
=====

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979;

(/u la loi 20/80 du 13.II.80 portant amendement de

(/u la loi 15/68 du 3.2.62 portant statut général des

fonctionnaires de la République Populaire du Congo;

(/u l'arrêté 2087/FP du 21.6.58 fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires;

(/u le décret 62/130/FP du 9.5.62 fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires des cadres;

(/u le décret 62/195/FP du 5.7.62 fixant la hiérarchi-
sation des diverses catégories des cadres;

(/u le décret 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégo-
ries et hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62 du 3.2.62 por-
tant statut général des fonctionnaires;

(/u le décret 64/165 du 22.5.64 fixant le statut commun
des cadres de l'Enseignement;

(/u le décret 67/50/FP-BE du 24.2.67 réglementant la
prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires
relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière
et reclassements, notamment en son article Ier § 2;

(/u le décret 67/304 du 30.9.67 modifiant le tableau
hiérarchique des cadres A de l'Enseignement Secondaire abrogeant et
remplaçant les dispositions des articles 19, 20 et 21 du décret 64/
165 du 22.5.64 fixant le Statut commun des cadres de l'Enseignement;

(/u le décret 73/143 du 24.4.73 fixant les modalités
de changement de spécialité applicables aux fonctionnaires de la Ré-
publique Populaire du Congo;

(/u le décret 74/470 du 31.12.74 abrogeant et rempla-
çant les dispositions du décret 62/196/FP du 5.7.62 fixant les éche-
lonnements indiciaires des fonctionnaires;

(/u le décret 79/194 du 4.4.79 portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement;

(/u le décret 80/644 du 28.12.80 portant nomination
des Membres du Conseil des Ministres;

(/u le décret 80/630 du 27.12/80 portant déblocage des
avancements des agents de l'Etat;

(/u le rectificatif 81/016 du 26.I.81 au décret 80/644
du 28.12.80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres

(/u le décret 81/017 du 26.I.81 relatif aux intérim
des Membres du Gouvernement;

(/u l'arrêté 12401/MSAS/DGAS du 30.12.82 portant promo-
tion au titre de l'année 1980 des Assistants Sociaux des Cadres de
la catégorie B, hiérarchie I des Services Sociaux (Service Social);

(/u l'Attestation n°4092/DGTFP-DFP-22011 du 30.10.79
autorisant Mme NSOUNGHA née MAMBOU Jacqueline à se rendre en France
pour préparer une Maîtrise en Administration Economique et Social;

(/u la lettre n°0061/DGAS du 11.I.82 de la Directrice
des Affaires Sociales transmettant le dossier de l'intéressée;

(/u la demande de l'intéressée en date du 6.I.82;

(/isas;

D.B.

D.C.F.

ARTICLE 1ER:- En application des dispositions combinées des décrets n°s 73/143, 54/165 et 67/304 des 24.4.73, 22.5.64 et 30.9.67 susvisés, Madame NSCUNGA née MAMBOU Jacqueline, Assistante Sociale de 8° échelon, indice 970, des cadres de la catégorie B, hiérarchie I des Services Sociaux (Service Social), en service à Brazzaville, titulaire de la Licence en Administration Economique et Sociale et de la Maitrise ès Sciences Economiques délivrées par l'Université d'Aix-en-Provence (France) est versée dans les cadres des Services Sociaux (Enseignement), reclassée à la catégorie A, hiérarchie I et nommée Professeur de Lycée de 3° échelon, indice 1010 Acc= Néant.

ARTICLE 2/- Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter du 26.12.81, date effective de reprise de service de l'intéressée à l'issue de son stage, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Par le Premier Ministre Chef
du Gouvernement

Brazzaville, le 17 Février 1984

Pour le Ministre de l'Éducation Nationale
en mission,

Le Ministre de la Culture et Arts
Chargé de la Recherche Scientifique,

J. B. TATI - LOUARD

Colonel Louis SYLVAIN GOMA

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale

Le Ministre des Finances,

Bernard COMBO MATSIHA

Itini Gnetoumba LEKOUNDZOU

AMPLIATIONS:

- JORPC.....1
- DGTFP/DFP.....3
- D.B.....3
- D.C.F.....1
- M.S.A.S.....3
- DGSP.....3
- INTERESSEE.....1
- DOSSIER.....3
- SGCM/BC.....2/-